



### NOUVELLE CALÉDONIE

En janvier 2024, le gouvernement français a proposé une modification de la loi constitutionnelle afin de modifier le corps électoral applicable aux élections en Nouvelle-Calédonie. Ce projet vise à inclure les citoyens nés sur le territoire ou y résidant depuis au moins dix ans, à partir de juillet 2024. Cette initiative gouvernementale a pour but de s'affranchir du gel du corps électoral instauré par l'accord de Nouméa en 1998.

Cependant, cette réforme soulève de vives objections chez les indépendantistes. Ils redoutent une marginalisation des Kanaks au sein du corps électoral, diluant ainsi leur pouvoir politique. Pour eux, le gel du corps électoral constitue un acquis fondamental de l'accord de Nouméa. Le projet de réforme a déclenché une vague de manifestations et de tensions en Nouvelle-Calédonie, débouchant depuis la mi-mai sur des émeutes et des confrontations violentes avec les forces de l'ordre.

### MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

Karim Khan, le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), a requis l'émission de mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de six individus de haut rang, accusés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Parmi les accusés figurent le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, son ministre de la Défense Yoav Gallant, et trois dirigeants du Hamas : Yahya Sinouar, Mohammed Deif et Ismaïl Haniyeh. Ces accusations découlent du conflit israélo-palestinien de 2023, qui a entraîné une recrudescence des violences et des souffrances pour les civils des deux côtés. Le procureur Khan allègue que les accusés ont joué un rôle central dans la planification et l'exécution d'attaques qui ont causé des morts et des blessures graves à des civils, ainsi que dans la destruction de biens.

### JEUX OLYMPIQUES

Avant même le début des Jeux, un impact économique significatif a déjà été observé : plusieurs secteurs, comme la construction, sont activement engagés depuis des années. Par exemple, environ 30 000 personnes ont travaillé sur les chantiers des installations olympiques, telles que le Village des athlètes, qui représente une vitrine de l'urbanisme futur et du savoir-faire français. Au total, environ 181 000 personnes travaillent ou travailleront directement pour les Jeux, avec une forte demande dans des secteurs clés tels que la sécurité privée, l'hôtellerie et la restauration, qui cherchent à recruter de manière massive et durable. Avec l'arrivée des spectateurs et touristes, les Jeux vont générer en Ile-de-France entre 7 et 11 milliards d'euros

- **Deux tableaux, (dont cette nature morte dite « au poulet » de Peter Binoit) spoliés à une famille juive durant la Seconde Guerre mondiale, ont été retrouvés et restitués à leurs héritiers. Ces derniers ont fait don des œuvres au Louvre. Durant l'occupation nazie, 100 000 œuvres d'art ont été volées à des familles juives, dont beaucoup ont péri en déportation. 60 000 d'entre elles ont été retrouvées et restituées à la Libération, et 45 000 autres avant 1950. Il a fallu attendre les années 1990 pour que des recherches systématiques soient entreprises afin d'identifier les ayants droit des œuvres spoliées restantes. Un rapport de 1997 a donné lieu à la création d'une instance dédiée au suivi de ce dossier au ministère de la Culture en 2019. Depuis, 188 tableaux supplémentaires ont pu être restitués à leurs familles légitimes.**
- La douane française a signalé une augmentation significative de la quantité de drogues de synthèse saisies au cours des trois dernières années, passant de 375 kg en 2020 à 1 500 kg en 2023. Ces drogues, principalement fabriquées dans des laboratoires clandestins en Europe à partir de précurseurs chimiques légaux provenant d'Asie, sont souvent vendues en ligne. Actuellement, une clause européenne permet à la douane de saisir les substances précurseurs légales dès qu'il existe des indices d'utilisation illicite. La MDMA est la drogue de synthèse la plus consommée en France, avec environ 400 000 utilisateurs en 2022, selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives.
- Vendredi soir, la cour d'assises de Paris a condamné trois hauts responsables du régime syrien à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de crimes contre l'humanité et délit de guerre. En leur absence, ces hommes ont été jugés coupables de la disparition forcée et du décès de deux Franco-syriens, arrêtés en Syrie en 2013 et déclarés morts en 2018. Ce procès marque la première fois en France où des crimes du régime de Bachar el-Assad ont été jugés.
- Selon plusieurs syndicats de pharmaciens qui ont lancé un appel à la mobilisation nationale le 30 mai, 90 % des officines ont été signalées comme fermées lors de cette première grève nationale depuis 2014. Parmi leurs revendications, les syndicats réclament une meilleure rémunération, soulignant que son évolution n'a suivi ni l'inflation ni la hausse des charges. Les pharmaciens demandent également au gouvernement de mettre en œuvre un plan contre les pénuries de médicaments.
- Un tribunal de New York a déclaré l'ancien président américain Donald Trump coupable de 34 chefs d'accusation pour falsification de documents. Il lui est reproché d'avoir déguisé des paiements à l'actrice pornographique Stormy Daniels comme des dépenses juridiques pour dissimuler leur liaison présumée en 2006. Le juge en charge du procès a annoncé qu'il rendrait la sentence le 11 juillet. C'est la première condamnation pénale d'un ancien président américain.
- L'agence de notation Standard & Poor's a réduit la note de la France de AA à AA-, principalement en raison de la détérioration de sa situation budgétaire. C'est la première fois depuis 2013 que cette note, qui évalue la capacité d'un État à rembourser ses emprunts, est abaissée. Selon l'Insee, la dette publique française représentait 110,6 % du PIB en 2023, contre 97,9 % en 2019.
- Aujourd'hui, le gouvernement britannique a dévoilé un plan visant à compenser les personnes touchées par le scandale du sang contaminé. Durant les années 1970-1990, des dizaines de milliers de patients ayant reçu des transfusions ont été infectés par le VIH ou des hépatites. Hier, le Premier ministre Rishi Sunak a officiellement présenté des excuses pour cette "terrible injustice", reconnaissant la responsabilité de l'État.